

*En signant cette charte, nos fournisseurs et prestataires prennent connaissance et tiennent compte des engagements du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône en matière de développement durable. Ils s'engagent à le faire respecter par leurs fournisseurs et à partager leurs propres initiatives RSE afin d'identifier ensemble des pistes d'amélioration vertueuses.*

**Date et signature:**

Fournisseur - nom et fonction du signataire

**Laurent Jeanneteau,**  
directeur du Syndicat des  
Côtes du Rhône

# CHARTRE ACHATS RESPONSABLES





### UNE GOUVERNANCE IMPLIQUÉE ET À L'ÉCOUTE

- Etablir des relations durables et éthiques avec les fournisseurs et prestataires;
- Respecter les délais de paiements des factures;
- Maintenir des partenariats gagnant-gagnant.



### DÉVELOPPER UNE COMMERCIALISATION VALORISÉE ET PÉRENNE

- Respecter la loyauté des pratiques ;
- Lutter contre la corruption.



### UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU SERVICE DU COLLECTIF

- Respecter les Droits de l'Homme dans toute la chaîne d'approvisionnement
- Minimiser les dangers sur la santé et la sécurité des collaborateurs



### DEVENIR UNE RÉFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

- Favoriser les certifications et les labels environnementaux;
  - Encourager et sensibiliser les parties prenantes à intégrer des enjeux environnementaux;
    - Favoriser les produits éco-conçus;
  - Privilégier les produits recyclables et recyclés;
    - Réduire le volume de déchets à la source.

